

Technicien en électricité et automatismes du bâtiment

RNCP9581 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Code(s) ROME	F1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/06/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien en électricité et automatismes du bâtiment réalise la distribution, la mise en service et la maintenance d'installations électriques en basse tension de locaux à usage d'habitation ou tertiaires. Il détermine et installe également des automatismes de confort, d'économie d'énergie, de communication, de surveillance ou de sécurité dont il assure la maintenance. Il intervient sur des installations neuves ou sur des adaptations, rénovations, extensions ou mises aux normes d'installations existantes.

Le technicien en électricité et automatismes du bâtiment est spécialisé en fonction des activités de l'entreprise, des dimensions des réalisations, des lots techniques composant les chantiers tels que courants forts, courants faibles, communications, réseaux, sécurité intrusion, confort, GTC, domotique. Le technicien met rarement en œuvre seul l'ensemble de ces équipements.

Le technicien en électricité et automatismes du bâtiment exerce en toutes saisons en atelier et sur chantier. Les déplacements sont fréquents. Il travaille en liaison avec d'autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés. Dans certains cas, ce technicien est affecté en permanence sur un site où il réalise des travaux de maintenance et de modification des installations. Il utilise fréquemment des outils portatifs et peut être amené à réaliser des travaux en hauteur. Il réalise l'ensemble de ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, notamment en appliquant les mesures de prévention du risque électrique. Pour mettre en œuvre les systèmes communicants à distance, le technicien utilise souvent les outils informatiques tels qu'ordinateur, tablette, smartphone.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser la distribution, la mise en service et la maintenance d'une installation électrique de locaux

Réaliser l'installation électrique des locaux d'habitation.

Réaliser l'alimentation des locaux d'habitation jusqu'au point de livraison.

Réaliser l'installation électrique des établissements recevant du public et des travailleurs.

Adapter et réaliser l'installation et la régulation du chauffage électrique des locaux.

Assurer la mise en service et la maintenance des installations électriques.

2. Définir et installer l'intercommunication des automatismes de confort, d'économie d'énergie et de communication et en assurer la maintenance

Réaliser un réseau de communication en résidentiel et petit tertiaire (câblage cuivre et fibre optique).

Dimensionner, installer et maintenir un système solaire photovoltaïque en autoconsommation ou raccordé au réseau.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'automatismes de confort et d'économies d'énergie.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'intercommunication des automatismes de confort et d'économies d'énergie.

3. Définir et installer l'intercommunication des systèmes de surveillance et de sécurité et en assurer la maintenance

Définir, installer et maintenir les systèmes d'alarme intrusion et technique.

Définir, installer, régler et maintenir les systèmes de vidéosurveillance.

Définir, installer et maintenir les systèmes de contrôle d'accès.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'intercommunication d'alarmes, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

Blocs de compétences

RNCP9581BC01 — Réaliser la distribution, la mise en service et la maintenance d'une installation électrique de locaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'installation électrique des locaux d'habitation.

Réaliser l'alimentation des locaux d'habitation jusqu'au point de livraison.

Réaliser l'installation électrique des établissements recevant du public et des travailleurs.

Adapter et réaliser l'installation et la régulation du chauffage électrique des locaux.

Assurer la mise en service et la maintenance des installations électriques.

RNCP9581BC02 — Définir et installer l'intercommunication des automatismes de confort, d'économie d'énergie et de communication et en assurer la maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un réseau de communication en résidentiel et petit tertiaire (câblage cuivre et fibre optique).

Dimensionner, installer et maintenir un système solaire photovoltaïque en autoconsommation ou raccordé au réseau.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'automatismes de confort et d'économies d'énergie.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'intercommunication des automatismes de confort et d'économies d'énergie.

RNCP9581BC03 — Définir et installer l'intercommunication des systèmes de surveillance et de sécurité et en assurer la maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir, installer et maintenir les systèmes d'alarme intrusion et technique.

Définir, installer, régler et maintenir les systèmes de vidéosurveillance.

Définir, installer et maintenir les systèmes de contrôle d'accès.

Définir, installer et maintenir les systèmes d'intercommunication d'alarmes, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- électricité générale d'équipement (courants forts, courants faibles) ;
- maintenance en installations électriques et automatismes ;
- agences de travail temporaire ;
- services travaux et entretien de collectivités tels que les hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, écoles, municipalités ;

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- électricien d'équipement ;
- technicien en électricité et automatismes ;
- technicien de maintenance en électricité et automatismes.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour la tenue de l'emploi, l'employeur doit délivrer au salarié après qu'il a suivi une formation à la prévention des risques électriques (articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail) :

- une habilitation B2V, BR, BC sur les installations de locaux à usage d'habitation ;

- une habilitation B2V Essais, BR, BC sur les installations de locaux à usage professionnel

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 066 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 619
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	02/06/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1812

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35330

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9581/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	21 782 €
Coût moyen par dossier	3 112 €
Durée moyenne	362 h
Période	11/2020 – 05/2021
France compétences	67 %
France Travail	21 %
Reste à charge titulaire	12 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.